

# Modifications mensuelles

septembre 2020

Liste définitive

Version n° 1

CP		Modification		
n°	nom	Type	Précisions	Effet
111.01	Transformation industrielle des métaux	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de septembre	01-09-20
111.02	Transformation artisanale des métaux	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de septembre	01-09-20
111.03	Montage de ponts & charpentes	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de septembre	01-09-20
144.00	Agriculture	info new's	Travailleurs occasionnels et intérimaires employés dans ce secteur par une entreprise d'intérim ( CP 322) mis en quarantaire : droit au chômage temporaire à partir du <u>21/08/2020</u>	rétroactif
145.00	Horticulture (sauf parcs et jardin)	info new's	Travailleurs occasionnels et intérimaires employés dans ce secteur par une entreprise d'intérim ( CP 322) mis en quarantaire : droit au chômage temporaire à partir du <u>21/08/2020</u>	rétroactif
149.01	Electriciens	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de septembre	01-09-20
209.00	Fabrications métalliques - employés	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de septembre	01-09-20
330.01.10 (330.50)	Hôpitaux	Prime	Hôpitaux, maisons de repos et maisons de repos et de soins : Prime annuelle supplémentaire payable en septembre aux infirmiers avec une qualification professionnelle particulière (QPP) de <b>1279,42 €</b> et aux infirmiers avec un titre professionnel particulier (TPP) de <b>3838,38 €</b> .	01-09-20
330.01.20 (330.51)	Maisons de repos & de repos et de soins	Prime	Hôpitaux, maisons de repos et maisons de repos et de soins : Prime annuelle supplémentaire payable en septembre aux infirmiers avec une qualification professionnelle particulière (QPP) de <b>1279,42 €</b> et aux infirmiers avec un titre professionnel particulier (TPP) de <b>3838,38 €</b> .	01-09-20



CP		Modification		
n°	nom	Type	Précisions	Effet
<b>CAP</b>	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	indexation	<p>Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés.</p> <p>Pour les commissions paritaires indexées ce mois-ci, vérifier si vous avez des travailleurs concernés et appliquer l'index du secteur auquel ils sont rattachés.</p>	01-09-20

